

Sarkozy le mal-aimé de la « France du travail »

Selon une étude IFOP décryptant les suffrages apportés au FN au premier tour, le président-candidat arrive largement en tête chez les... inactifs (41%)!

François Hollande et Marine Le Pen ont enregistré leurs meilleurs scores au premier tour de l'élection présidentielle au sein de la « France du travail », loin devant Nicolas Sarkozy, selon une étude Ifop-Fiducial réalisée le jour du vote.

Le président-candidat a provoqué un tollé à gauche en annonçant un rassemblement autour du « vrai travail » le 1^{er}-Mai, une façon de défier les syndicats, qui organisent traditionnellement ce jour-là de grandes manifestations.

Certains y voient aussi un clin d'œil au Front national, dont les électeurs détiennent en partie la clef du second tour, le 6 mai, et qui défile aussi tous les ans le 1^{er}-Mai à Paris. Nicolas Sarkozy cherche en particulier à redresser son image auprès du monde du travail. Selon l'étude de l'Ifop pour Europe 1, Paris Match et Public Sénat (1), il a, en effet, réalisé un score très élevé au premier tour parmi les non-actifs, les 65 ans et plus (41 %) où il arrive largement



en tête. En revanche, son audience est beaucoup plus faible parmi les 35-49 ans (22 %) qui le mettent en troisième position.

Chez les employés (19 %) et les ouvriers (14 %), le candidat de l'UMP est très loin des scores obtenus en 2007 et ne se classe respectivement

qu'en troisième et quatrième position.

Marine Le Pen en tête chez les ouvriers

Dans cette « France du travail », le socialiste François Hollande, qui sera son adversaire du second tour,

et la présidente du FN, Marine Le Pen, arrivées troisième, enregistrent les meilleurs scores.

En effet, 28 % des employés ont voté pour la candidate frontiste, ce qui la place au même niveau que François Hollande, et surtout 33 % chez les ouvriers où elle occupe la première place, devant le socialiste (21 %).

Le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, obtient son meilleur score parmi les ouvriers (18 %), mais se classe dans cette catégorie loin derrière Marine Le Pen. Nicolas Sarkozy est quatrième avec 14 %. Enfin, François Hollande comme Marine Le Pen devançant Nicolas Sarkozy chez les salariés du privé (respectivement 27% et 23% contre 22% en faveur du candidat de l'UMP), comme parmi ceux du public (respectivement 30% et 23% contre 17%).

1. Sondage réalisé le 22 avril auprès d'un échantillon de 3 509 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Voter PS au lieu de FN : Fillon juge « stupides » les propos de Jouanno

Le Premier ministre, François Fillon, a rappelé à l'ordre les élus de l'actuelle majorité, qui ont commencé à dire qu'ils appelleraient à voter socialiste en cas de duel PS-FN lors des élections législatives de juin. Lors d'une rencontre avec des parlementaires UMP, il a qualifié de « stupides » et « contre-productifs » des propos en ce sens de l'ancienne ministre des Sports Chantal Jouanno, sénatrice UMP de Paris.

Sarkozy rappelle à l'ordre son ministre des Affaires étrangères

Intervenant lundi sur RTL, Alain Juppé avait déclaré que l'espoir était « fort » dans le camp du président candidat sur ses chances de victoire pour ajouter toutefois que, en cas de défaite, ils seraient « un certain nombre à tout faire pour que l'UMP garde sa cohésion ». Interrogé sur ces déclarations, Nicolas Sarkozy a déclaré hier : « On est exactement dans ce qui n'intéresse nullement les Français. [Alain Juppé] ferait mieux de se concentrer sur le deuxième tour. »

Sept cents recteurs de mosquée derrière Hollande : Eric Ciotti en colère

La mobilisation de sept cents recteurs de mosquée en faveur du candidat socialiste a fait réagir le député UMP des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, qui « dénonce l'attitude complice et irresponsable du Parti socialiste et de son candidat suite à l'appel au vote en faveur de François Hollande lancé par certains représentants religieux faisant partie d'un réseau de près de sept cents mosquées. [...] Il ne revient en aucun cas aux représentants d'une religion de décider à la place du peuple français du prochain président de la République française. »

Droit de vote des étrangers : cela viendra « en son temps » pour Hollande

Au lendemain des propos de Ségolène Royal qui affirmait que le droit de vote des étrangers « n'était pas une priorité », François Hollande a rappelé que « tout ce que [il a] dit dans [son] projet, dans [ses] engagements, ce sera fait dans le quinquennat ». « Elle [Ségolène Royal, NDLR] a dit que ce n'était pas une priorité au sens immédiat [...], pas la première mesure que nous allons prendre », a-t-il précisé.

En direct des meetings

Nicolas Sarkozy dans l'Essonne : une pincée pour le Centre et une louche pour le Front national

Le président-candidat a estimé, hier, lors d'une visite à Longjumeau, dans l'Essonne, que le Front national et sa candidate, Marine Le Pen, étaient « compatibles » avec la République. Et tout, dans ses déclarations des dernières quarante-huit heures, montre qu'il est particulièrement attentif à l'électorat FN qui constitue sa principale réserve potentielle de voix, quitte à la disputer désormais à son adversaire socialiste.

« François Hollande, le soir du premier tour, reprochait aux électeurs du FN leur choix », a déclaré le président sortant. « Aujourd'hui? Il veut leur parler. C'est lequel, le vrai François Hollande? Quand lui a décidé de parler à ces Français qui souffrent, c'est normal. Quand c'était moi, il fallait me le reprocher! », s'est plaint Nicolas Sarkozy.

« Par ailleurs, je ne propose pas de faire un gouvernement avec le Front national. »

François Hollande dans l'Aisne : en défenseur du travail « récompensé et valorisé »

Après avoir visité, hier, une usine d'équipement automobile dans l'Aisne, François Hollande, s'est adressé à ceux « qui n'ont comme richesse que leur travail ». « Ici, on ne fait pas de différence entre le vrai travail et le faux travail », a-t-il lancé à son adversaire Nicolas Sarkozy, « qui voulait être le candidat du vrai travail et a été le candidat du vrai chômage, pendant cinq ans ». Au yeux de l'élu socialiste, « le rôle d'un président de la République, c'est de valoriser le travail pour tous ». « Le travail récompensé, valorisé, rémunéré », a-t-il ajouté devant quelques centaines de personnes à Hirson, ville au passé industriel qui a voté à 25 % pour le FN dimanche. François Hollande s'est aussi refusé de faire de l'immigration le centre du débat. « L'immigration, ce serait l'objet de l'élection? », a-t-il dit. « On l'a déjà le sujet : le sujet de la présidentielle c'est la lutte contre le chômage, la capacité de nous relever. »

Polémique

Hollande refuse un débat radio, Sarkozy accepte

François Hollande ne veut débattre qu'une seule fois. Et hier, il a un nouvelle fois opposé une fin de non-recevoir à la proposition de quatre grandes radios (Europe 1, France Inter, RMC et RTL) d'organiser un second débat. Alors que Nicolas Sarkozy ne cesse de lui proposer trois face-à-face télévisés. « Pourquoi aller multiplier ce qui doit être fait et bien fait? », a répondu le député de Corrèze, qui a déjà dit non au président sortant, invoquant la tradition républicaine d'un seul débat entre finalistes de la course à l'Élysée. La candidat UMP a, lui, surenchéri en acceptant la rencontre « sans aucune condition », jugeant qu'« il en faut bien deux pour éclairer les Français ».

Un troisième tour judiciaire pour le chef de l'Etat en cas de défaite?

Si au soir du 6 mai, François Hollande l'emporte, Nicolas Sarkozy risque d'être convoqué par les juges dans au moins deux dossiers visant de supposées malversations financières qui ont troublé l'exercice de son mandat et où les investigations progressent.

Le président sortant, qui a bénéficié durant cinq ans d'une immunité pénale liée à son statut, redeviendra un justiciable ordinaire un mois après la fin de ses fonctions, soit vers la mi-juin, s'il perd le second tour, stipule la Constitution. Les deux dossiers dans lesquels il pourrait être mis en cause visent un éventuel abus de faiblesse sur l'héritière de L'Oréal Liliane Bettencourt et une supposée corruption en marge de la présidentielle de 1995 - l'affaire Karachi. Fait plutôt rare en période électorale, les enquêtes n'ont pas été interrompues et les instructions arrivent même dans une phase cruciale. Dans l'affaire Bettencourt, l'ex-gestionnaire de fortune de la milliardaire Patrice de Maistre, écroué



Les affaires Bettencourt et Karachi pourraient obstruer l'horizon de Nicolas Sarkozy. (Photo Reuters)

depuis le 23 mars, a demandé, hier, sa remise en liberté à Bordeaux. Dans l'affaire Karachi, l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine a été à nouveau interrogé par le juge Renaud Van Ruyembeke, sur fond de nouvelles découvertes. Il a mis en cause, hier, Nicolas Sarkozy devant la presse. Le président sortant peut craindre que ces affaires le rattrapent car, pour la première fois dans l'histoire de la République, un ancien chef d'Etat, Jacques Chirac, a été

condamné pénalement le 15 décembre 2011 à deux ans de prison avec sursis pour des faits remontant aux années 1990, quand il était maire de Paris.

« Obligation de probité »

Cette décision, par laquelle le tribunal de Paris a rappelé « l'obligation de probité qui pèse sur les personnes publiques », a marqué une étape dans la longue histoire des « affaires ».

Cet éventuel « troisième tour judiciaire » se déroulerait dans un climat de rancœur dans la magistrature, qui lui reproche une série de lois pénales et une supposée tentative de mise sous l'éteignoir des enquêtes, notamment dans les affaires Karachi et Bettencourt. A la suite de ces problèmes, le candidat PS comme Nicolas Sarkozy proposent tous deux de changer le statut du parquet pour le rendre plus indépendant, et François Hollande avance aussi l'idée d'un changement du statut pénal du chef de l'Etat.